
Engagement déontologique d'AGMF Action Sociale dans le cadre de ses missions d'entraide

Préambule

AGMF Action Sociale mène une réflexion constante sur les valeurs mutualistes, d'entraide et de déontologie. Les droits de nos adhérents et de nos collaborateurs ainsi que le respect de leur vie privée font partie intégrante de nos préoccupations. A ce titre, AGMF Action Sociale est membre de l'Association Nationale des Assistants de Service Social (ANAS) et s'engage à en respecter le code de déontologie (disponible sur le site <http://www.anas.fr/>).

Confidentialité

AGMF Action Sociale s'engage sans aucune réserve, à garantir la confidentialité des informations personnelles transmises par les adhérents et les collaborateurs dans le cadre de son activité.

Cela implique une obligation de :

- Protéger et de garder strictement confidentielles les informations personnelles en les traitant avec le même degré de protection que ses propres informations.
- Ne divulguer les informations qu'aux seuls membres ayant à les connaître pour l'exercice de leurs missions dans le cadre de l'entraide et de l'action sociale.

Sécurité

AGMF Action Sociale s'engage à préserver la sécurité des informations personnelles au travers de mesures matérielles, logistiques et organisationnelles afin notamment d'éviter un accès ou une utilisation détournée, malveillante ou frauduleuse.

Secret professionnel

L'obligation légale de secret s'impose à tout le personnel agissant pour le compte d'AGMF Action Sociale.

Informatique et Libertés

Vos données à caractère personnel sont nécessaires uniquement pour la bonne gestion de votre dossier d'entraide. Conformément aux conditions prévues dans la loi n°78-17 dite « Informatique et Libertés » relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression ainsi qu'un droit d'opposition, pour des motifs légitimes, en écrivant à : AGMF Action Sociale, CIL, 34, boulevard de Courcelles, 75809 Paris cedex 17.